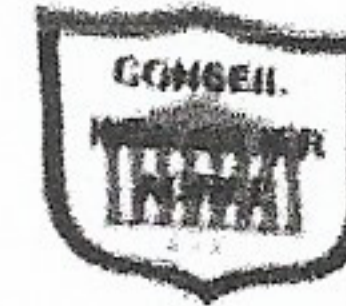




# ABAFIM



SAARL au capital de 90 000 € - 443 698 463 RCS Tarbes  
 Carte Professionnelle N° CPI 6901 2016 000 008 988  
 délivrée le 28/09/2016 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées  
**TRANSACTIONS SUR IMMOBILIER & FONDS DE COMMERCE**  
 16 Avenue de la Marno - 65 000 TARBES - FRANCE  
 Garantie Financière (110 000€) : QNR Insurance (Europe) LIMITED  
 Cour de Défense - Tour A - 110 esplanade du Général de Gaulle - 92031 LA DEFENSE CEDEX

Représentée par l'agent commercial indépendant  
**Mme FERRÉ Sandra**  
 Tél. : 06.84.11.65.65  
 Inscrit au RSAC de Toulouse  
 Siret : 882 029 161

Inscription au registre  
 des Mandats N° AF 24 233

## MANDAT DE VENTE AVEC EXCLUSIVITE (avec faculté de rétractation)

Entre les soussignés :

M. RAMIREZ Christian 2 rue mouplais ARPAT 6002 31790 ST Joly  
 Mme BARELLES Michelle 63 rte du vignoble 31410 PONTAUT

Agissant conjointement et solidairement en QUALITE DE SEULS PROPRIETAIRES pour le compte de l'indivision....., intervenant aux présentes sous la dénomination « LE MANDANT », vous mandatos par la présente afin de rechercher un acquéreur et faire toutes les démarches en vue de vendre les biens et droits ci-dessous désignés, nous engageant à produire toutes justifications de propriété : (section et N° de parcelle cadastrale, N° de lot copropriété, et superficie privative (art. 46 de la loi du 10.07.1965) ne sont pas applicables aux caves, garages, emplacements de stationnement ni aux lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 m².)

Une maison de village 69 chemin Marcelin 65 370 SOST  
 Section Cadastre N°

Dont nous sommes devenus propriétaires par acte chez Maître.....

### Séquestre :

La loi solidarité et renouvellement urbains du 13.12.2000 règlemente le versement visé ci-dessous (articles L. 271-1 et L. 271-2 du CCH).

En vue de garantir la bonne exécution des présentes et de leur suite, les fonds ou valeurs qu'il est usage de faire verser par l'acquéreur, seront détenus par le notaire, Maître ....., à .....

**CLAUDE PENALE :** En cas de non-respect des obligations énoncées dans ce mandat, en cas de vente à un acquéreur ayant été informé ou présenté, directement ou indirectement, de la vente du bien par le MANDATAIRE, le MANDANT s'engage à verser au MANDATAIRE en vertu des articles 1142 et 1152 du Code Civil, une indemnité compensatrice forfaitaire égale à la rémunération prévue dans ce mandat.

Clause particulière : Prix fixé par les clients Signature client:

Prix : Le prix demandé par le mandant, vendeur des biens et droits ci-avant désignés, est sauf accord ultérieur, payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, tant à l'aide de prêts que de fonds propres de l'acquéreur, de (Chiffres) : 62 000 €, (Lettres) : *soixante deux mille* euros.

Dont le Prix net propriétaire(s) : 56 000 €

*cinquante six mille euros*  
 Honoraires: nos honoraires fixés à 10% TTC, calculés sur le prix de vente, (prêts inclus), seront à la charge du vendeur, exigibles et payés comptant par le vendeur le jour où l'opération sera effectivement conclue et constatée dans un acte écrit, signé par les deux parties, conformément à l'article 74 du décret N°72-678 du 20 juillet 1972, constatant l'accord du vendeur et de l'acquéreur, quel que soit le mode de financement (fonds propres acquéreur, prêt bancaire, prêt vendeur, rachat de parts, ..).

Les honoraires d'Agence (TVA incluse) seront de (chiffres): 6 000 €, (lettres): *six mille euros* euros.

Plus-Values et T.V.A. : les parties reconnaissent avoir été informées des dispositions fiscales concernant les plus-values et déclarent agir en toute connaissance de cause. Si la vente est assujettie à la T.V.A., le prix ci-dessus stipulé s'entend T.V.A. incluse.

# ABAFIM

Tél. : 05.62.34.54.54 Fax: 05.62.34.66.60  
 Site web: [www.abafim.fr](http://www.abafim.fr) e-mail: [contact@abafim.com](mailto:contact@abafim.com)

L'agence est adhérente au SNPI, Syndicat National des Professionnels Immobiliers, (premier syndicat Français de l'immobilier depuis 1960).